

délégués - en exercice	97
- présents	68
Pouvoirs	04
Total votants	72

Affaire n°019/06-2026

SIGNATURE DU MARCHE DE FOURNITURE
ET LIVRAISON DE GAZOLE EN VRAC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 8 JUIN 2026**

L'An deux mil vingt-six le lundi 8 juin 2026 à 18 heures le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 02 juin 2026 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Jonathan WOFYSY, Président.

Secrétaire de séance : Gladys CELANIE

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes de l'Orée de la Brie (CCOB) :
Jonathan WOFYSY, Pascale PRUNET, titulaires.

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Jean-Paul MOSNY, Patrice SAINT-JALMES, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Eric GERMAIN, Emmanuel ANTHOINE, François DUMENIL, Louis-Marie SAOUT, Pierre MURON, Jean-Sébastien MONIN, Gilles ROSSIGNEUX, Steven GOURMAUD, Jean-Claude COCHET, Nicole VIBERT, Gilles GROSLEVIN, Manuel CENDRIER, titulaires et Mélanie BARONI, Pascal ROBERT, Daniel LECUYER, suppléants.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, Aurélie GAY, Yann BLAISE, Brigitte DELHUMEAU, Jean-Pierre BENARD, Sylviane CATHELIN, Jonathan CHAUMONT, Marie-Claude BEAUDICHON, Bernard NENY, Hugues MARCELOT, Arnaud FABRE, Audrey BRIFFAULT, Anne-Laure AUGER, Fabrice BAPTISTA, Patrick PERCIK, Michel MULLER, titulaires et Anaïs SOULIS, Florence VIALE, Elodie BRUT FIGURA, Antoine REY, Vanessa DE GREEF, Marina MARTIN, suppléants.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Eric SERAFIN-BONVARLET, Magali BOCHEW, Patrick OFFROY, Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Benoît SCHMIT, Laurent SAUSSEY, Laurent GAUTIER, Madani KHALOUA, titulaires et Frédéric BOURSIEZ, Patrick ALBRIEUX, suppléants.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Brigitte DEMARIA, Christine CARLIER, Chimène MONORAL, Joël EVEN, Sylvie SOUPLY, Fernand BORDES, Farida SABEUR, Martial MEHOU-LOKO, Jean-Bernard BLONDIN, Kevin GILLET, Gladys CELANIE, titulaires et Mohamed OUHSSAINE, Olivier ROUSSEAU, suppléants.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :
Yannick PONCE, titulaire.

Pouvoirs :

- de Pascal ROUSSEAU à Brigitte DEMARIA (CAPVM)
- de Analia HALLER à Gladys CELANIE (CAPVM)
- de Cécile PHAM-VAN à Louis-Marie SAOUT (CCBRC)
- de Yann LE MAULF à Yann BLAISE (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Elio BELFIORE, Marième TAMATIN-VARIN

Excusés : Patrick DUBOIS, Bruno RÉMOND, Thierry COCHARD, Rémy CHATTÉ, Guillaume KLOTZ, Gauthier BOUNICHOU

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Excusés : Joël BLANCHARD, Patrick ROSSILLI, Etienne LEROY

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Excusés : Paul BADRI, Michel CALAFATO, Manuel MACHADO, Monia BRAHAM, Sonia LAURENT, Guillaume PROUST

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Alain PLAISANCE, Arnaud MALANDAIN

Excusée : Aline COUDERC

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Excusé : Sofiane GHOZELANE

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Christophe COULOUMY

Excusée : Sophie RIBREAU-STABILE

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

Rita KHANFOUR

Excusé : François BENAVENTE

019/06-2026 : SIGNATURE DU MARCHÉ DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE GAZOLE EN VRAC :

Pour rappel, le SIETOM a repris la collecte en régie depuis le 1^{er} janvier 2026.

Le parc de bennes est composé de 26 véhicules qui doivent être approvisionnés en Gazole Ordinaire (GO).

Le marché porte sur la fourniture et la livraison de gazole en vrac sur le site de Presles-en-Brie, sur un cadencement estimé à 32 m3 toutes les 4 semaines.

Un premier marché a été passé début 2026, mais après 3 mois, le titulaire du marché a mis fin au contrat, obligeant le SIETOM à relancer un marché.

Une procédure formalisée, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, a donc été de nouveau lancée.

Entendu l'exposé,

Vu le Code de la Commande Publique notamment ses articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication du JOUE et du BOAMP le 26 mars 2026, pour la passation d'un marché portant sur la fourniture et la livraison de gazole en vrac,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 2 juin 2026,

Considérant que le SIETOM a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation du marché relatif à la fourniture et la livraison de gazole en vrac,

Considérant que la durée du contrat est de 30 mois,

Considérant que le montant global prévisionnel du marché était estimé à 2 257 200 € HT,

Considérant que la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société CAMPUS IDF pour un montant total estimatif de 1 885 598,75 € HT soit 2 262 718,50 € TTC,

Le Comité Syndical,

- **AUTORISE** Monsieur le Président dûment habilité à signer le marché public susvisé, ses éventuelles annexes et tout document y afférent.

- **DONNE** tout pouvoir au Président pour assurer le suivi et l'exécution de ce marché.

- **DIT** que les dépenses relatives à la mise en œuvre de ce marché public seront imputées sur le budget du SIETOM.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 8 juin 2026.



Le Président,
Jonathan WOFYSY

Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.